Les incontournables d'une cessation/transmission

Compte à rebours AVANT la cessation/transmission

3 à 5 ans avant

Réflexion sur :

- Le choix de vie
- Les ressources
- Le devenir de l'exploitation.
- Maintenir un potentiel transmissible (foncier, bâtiments, activité
- Préparer la sortie comptable et fiscale avec son comptable (si comptable)°

2 à 3 ans avant

- Etudier les droits à la retraite avec la MSA
- En l'absence de repreneur familial, en rechercher un… le plus activement possible.

1 à 2 ans avant

- Contacter les propriétaires (résiliation, transfert baux), le notaire
- Préparer la transmission des parts sociales et leur éventuelle revalorisation avec les associés restants et repreneurs éventuels

6 mois avant

- Déposer la demande de retraite MSA
- Prévoir les formalités comptables du dernier exercice
- Préparer les actes de cession le cas échéant
- Rédiger les baux ruraux

Les 15 derniers jours

- Informer le CFE de la cessation agricole
- Envoyer les bulletins de mutation dûment complétés
- Transférer les abonnements divers (eau, cartes grises…°